

rappeler que Halifax est au moins aussi rapproché que Rimouski, que l'Angleterre y tient une garnison et que c'est là que se trouve la station de sa flotte dans l'Amérique du Nord ; que le port de cette ville est le centre du trafic d'une grande partie du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard, avec les Bermudes, parties des Antilles, et au moyen du *George Shattuck*, avec Saint-Pierre.

Toutes ces considérations peuvent nous engager à demander au gouvernement de continuer ce service, non pas pour se rendre aux raisons données par l'honorable député de Huron-Centre, mais pour ne pas s'écarter de sa propre politique.

Le député de Brant-Sud (M. Paterson) a dénoncé ce tarif comme étant prohibitif ; il a dit de plus qu'il n'était qu'une misérable copie du tarif américain. Je ne puis concilier ces deux assertions. L'honorable député de Norfolk-Nord (M. Charlton) l'a traité de copie servile, et d'autres députés l'ont appelé une demimasure, et nous ont demandé pourquoi nous n'étions pas assez hardis pour adopter le tarif américain purement et simplement. Et ensuite, les volumes des *Débats* de l'année dernière à la main, ils ont parcouru les votes donnés sur la question de la protection, citant division sur division, dans le double but, sans doute, d'accuser les honorables messieurs de la droite d'inconséquence, et de convaincre la Chambre des mauvais effets qu'aurait ce tarif s'il était accepté.

Eh ! bien, je ne vois rien d'inconséquent dans la conduite d'un membre qui vote pour l'ensemble d'un projet de loi, mais qui refuse d'accepter certains détails distincts. Ceux qui se prononcent en faveur de ce tarif pourraient bien croire ne pas devoir voter pour un droit sur la houille à cause de la Nouvelle-Ecosse, ou sur les grains, à cause d'Ontario.

Je regrette qu'on ait employé de semblables arguments ; car, ils conduisent tout simplement à la discussion d'intérêts de clocher. Les intérêts particuliers devraient, je crois, se taire en présence d'une grande question nationale comme celle qui nous occupe.

On a cru pouvoir nous réduire au silence en citant les opinions de certains économistes ; mais je crois que leurs écrits servent plutôt à entraver qu'à éclairer la marche de leurs trop fervents disciples. Bien qu'ils nous aient rendu de

grands services, je ne crois pas qu'ils aient encore atteint ce degré de perfection absolue qui justifierait ceux qui sont engagés dans l'œuvre pratique de la législation et de l'administration à accepter aveuglement leurs doctrines. Ils peuvent être de bons serviteurs, mais ils sont de mauvais maîtres pour ceux qui sont chargés de la responsabilité de diriger les destinées d'un pays, et qui doivent conformer habilement leur ligne de conduite aux exigences de l'époque où ils vivent.

Deux arguments devaient nous confondre complètement, et le premier, c'est que nous, les membres de la droite, nous changions sans cesse d'opinion. Je suis persuadé que cette flèche lancée sur nous par le bras vigoureux d'un honorable monsieur de la gauche, a dû, dans son opinion, transpercer notre armure et que ce monsieur est resté sous l'impression que nous n'avions pas de cuirasse assez forte pour résister à de pareils coups.

Mais de tous les arguments apportés contre ce tarif, le plus irrésistible, c'est que l'honorable député de Lincoln avait changé d'opinion, il y a bien des années. Ainsi l'honorable représentant de Brant-sud aurait appris qu'un autre membre aurait entendu dire que le député de Lincoln avait assisté à un caucus d'un parti le matin, et à celui de l'autre parti dans l'après-midi, et qu'en conséquence on devait inférer de là que ce tarif ne devait pas être accepté. Je suis vraiment heureux que l'honorable représentant de Lincoln (M. Rykert) ait pu victorieusement réfuter cette imputation ; le tarif dont le sort était compromis peut être maintenant considéré comme à l'abri de tout danger.

Les honorables députés de Huron-sud et de Huron-centre ne paraissent pas s'accorder sur la question actuelle ; car, le premier a dit qu'il savait que l'honorable ministre pouvait se procurer les deux millions additionnels requis sans pressurer les classes ouvrières, et qu'il suffisait pour cela de réduire les salaires et de diminuer les dépenses en général. Il faut donc croire que les honorables messieurs de la gauche, qui sont restés au pouvoir pendant cinq ans, ont fait l'expérience de ce système dans un temps de grande dépression, et, que le trouvant